



Université Cheikh Anta Diop
de Dakar



Université Mohammed VI Polytechnique

ACTES DE LA 3^e CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DE DAKAR
(CEID)

*Transition énergétique et égalité des genres : Catalyser le changement en
Afrique par des politiques de développement inclusives*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 30 et 31 mai 2024

Opportunités et défis de l'entrepreneuriat vert au Mali : Analyse des secteurs porteurs et des obstacles rencontrés

Lassana TOURE

Enseignant Chercheur à la Faculté d'Agroéconomie et de Médecine Animale (FAMA)
Université de Ségou, Mali

Résumé : L'économie verte émerge comme une réponse importante aux défis environnementaux et socio-économiques du Mali, tels que la croissance démographique, la pauvreté et les conflits. L'entrepreneuriat vert est reconnu comme un levier majeur pour favoriser le développement durable et lutter contre le changement climatique. Une étude mixte qualitative et quantitative a été menée pour évaluer ses opportunités et défis. L'analyse qualitative a utilisé des méthodes documentaires et de nuage de mots, tandis que l'approche quantitative a enquêté sur 83 structures. L'étude révèle que plus de 70% des entreprises se concentrent dans l'agrobusiness et l'agroalimentaire. Ces secteurs représentent également la majorité des emplois verts, soulignant l'importance de la croissance économique pour la création d'emplois durables. Cependant, les acteurs de l'entrepreneuriat vert ont identifié plusieurs obstacles tels que le manque de formation, d'accompagnement et de financement, ainsi que des difficultés liées à la commercialisation des produits. Des recommandations ont été faites pour renforcer les capacités, intensifier les formations en entrepreneuriat vert, sensibiliser à l'économie verte et créer des incubateurs pour soutenir les entrepreneurs. L'harmonisation des politiques publiques et le financement des initiatives vertes sont également jugés essentiels pour favoriser le développement des compétences locales et la lutte contre le changement climatique. Cet article met en lumière le potentiel de l'économie verte, en particulier dans les secteurs agricoles et agroalimentaires, et souligne la nécessité d'une collaboration entre gouvernement, entrepreneurs et partenaires de développement pour exploiter pleinement les opportunités de l'entrepreneuriat vert au Mali.

Mots-clés : développement durable, économie verte, entrepreneuriat vert, changement climatique, Mali.

Les idées et opinions exprimées dans les textes publiés dans les actes de la CEID n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'UCAD ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

1. Introduction

La dégradation de l'environnement combiné aux conséquences du changement climatique constitue certains facteurs aggravants les conflits pouvant déstabiliser un pays, participant ainsi à une entrave au développement. Pays de l'Afrique de l'Ouest, le Mali est confronté à de nombreux défis et problèmes environnementaux, liés à la démographie croissante, la pauvreté, l'inadéquation entre la consommation des ressources et leur rythme de renouvellement. Le pays fait également face à certains conflits et une crise sécuritaire ainsi qu'aux fragilités structurelles du secteur agricole. Le changement climatique amplifie ces problématiques par l'augmentation des températures, l'irrégularité croissante des précipitations et l'augmentation des phénomènes extrêmes, à l'instar de la sécheresse, les inondations et bien d'autres.

Le gouvernement malien a ainsi mis en place depuis une vingtaine d'années plusieurs politiques et stratégies de gestion environnementale. Nombre de documents de planification encadrent la politique de l'État dans le secteur du changement climatique. En outre, en complément du niveau central, les partenaires appuient également les collectivités locales dans la planification territoriale et l'exécution de certains projets dans les domaines de l'énergie renouvelable, de la mobilité et de l'urbanisme.

Cependant, l'opérationnalisation et la mise en œuvre effective de ces plans d'action nationaux et locaux restent un défi, alors que l'environnement reste le parent pauvre de la politique budgétaire de l'État Malien (1% du budget national dans la loi de finances 2019) pendant que les collectivités locales n'ont pas les moyens de prendre en charge leurs nouvelles compétences dans ce domaine, transférées dans le cadre de la décentralisation.

Dans ce contexte, la contribution du secteur privé à l'économie nationale et à la lutte contre le changement climatique constitue une réponse complémentaire de taille à l'action du secteur public, des collectivités, de la société civile et des populations. Le développement de secteurs-clés de l'économie verte, l'arrivée de nouveaux programmes d'appui à l'entrepreneuriat durable et les fonds climat créent de nouvelles opportunités d'affaires en même temps suscitent un important besoin de développement des compétences à l'endroit des professionnels de l'entrepreneuriat vert. Parallèlement, la population active, en recherche d'opportunités d'emploi, est considérable et en forte croissance, 434 000 arrivées sur le marché du travail prévues en 2030 (BIT, 2012). Pour contribuer au développement durable et à la lutte contre le changement climatique, les jeunes doivent être formés et accompagnés pour être en capacité de répondre aux besoins des entreprises vertes et de saisir les opportunités qu'offre le secteur de l'entrepreneuriat vert.

L'étude sur les compétences pour les emplois verts au Mali de l'Organisation Internationale du Travail (2018) a posé les bases d'un diagnostic des besoins en compétences vertes au Mali, tout ceci au regard des priorités nationales et des secteurs à fort impact environnemental. Elle a pointé du doigt la nécessité de promouvoir les emplois verts par le biais de la formation et d'établir des cadres de consultation sectoriels pour le développement des compétences vertes.

En cohérence avec la Stratégie Nationale d'Orientation du Développement Économique Régional, DoniLab, chef de file des incubateurs maliens, a conduit une étude dans les régions de Sikasso, Ségou, Mopti et dans le district de Bamako, où il est implanté pour appuyer les acteurs du territoire dans l'émergence de travailleurs qualifiés capables d'intégrer des entreprises vertes ou de créer de

nouvelles entreprises répondant aux enjeux du développement local durable. La problématique de ce papier est : Quels sont les opportunités et les défis de l'entrepreneuriat vert au Mali ?

Cet article a pour objectif de faire une analyse des opportunités et des défis de l'entrepreneuriat vert au Mali. De façon spécifique, il s'agit de :

- dresser le profil des entreprises de l'entrepreneuriat vert au Mali ;
- identifier les opportunités d'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs de l'économie verte ;
- déterminer les difficultés rencontrées par les acteurs de l'entrepreneuriat vert au Mali.

Pour répondre à la problématique de l'étude, nous allons tout d'abord traiter de la revue de la littérature. Ensuite, nous allons présenter le cadre de l'étude ainsi que la méthodologie adoptée. Enfin, nous présenterons les résultats et les recommandations.

2. Revue de la littérature

Cette partie fait un tour sur l'ensemble des concepts clés de l'étude. Il amène à revisiter les notions telles que le développement durable, l'économie verte, l'entrepreneuriat vert, l'emploi vert et les changements climatiques.

2.1 Le Développement Durable

C'est un concept apparu en 1987, le développement durable est un concept qui a émergé d'un long processus de réflexions et de débats autour d'un modèle de développement qui soit à la fois quantitatif et qualitatif, et bâti sur trois piliers : écologique, économique et social (Lévêque et al., 2008). Selon sa définition célèbre, telle que formulée dans le rapport dit Brundtland de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU, « **le développement durable, c'est : s'efforcer de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs** ». (Rapport Brundtland, 1987). Ainsi, « développement durable » qualifie un développement respectant simultanément « l'efficacité économique », « l'équité sociale » et le « respect de l'environnement » (Poisson de Haro, 2011). Il s'appuie sur trois piliers que sont : un pilier économique, qui vise des objectifs de croissance et d'efficacité économiques ; un pilier social, qui vise à satisfaire les besoins humains et à répondre à des objectifs d'équité et de cohésion sociale englobant les questions de santé, de logement, de consommation, d'éducation, d'emploi, de culture, etc. ; enfin un pilier environnemental, qui vise à préserver, améliorer et valoriser l'environnement et les ressources naturelles à long terme.

Ces trois piliers sont accompagnés et complétés par trois principes : la solidarité, la précaution et la participation. Le premier principe renvoie à la solidarité entre les peuples et les générations avec laquelle le développement deviendrait profitable à tous, aujourd'hui et dans l'avenir. Quant au second, il est en rapport avec la prudence dont doivent faire preuve les acteurs dans le domaine du développement pour limiter les conséquences sur l'environnement. Alors que le dernier principe de participation veut que la population soit associée aux processus de prise de décision. Aujourd'hui, la notion de développement durable se situe au carrefour du développement économique, du progrès social et de la préservation de l'environnement.

Les processus économiques, sociétaux et écologiques sont interdépendants. Les acteurs tant privés que publics ne doivent jamais agir de manière isolée et unilatérale, mais doivent toujours prendre en compte les interférences des trois dimensions de l'environnement, de la société et de l'économie.

Le développement durable a une portée plus vaste que la protection de l'environnement. Pour satisfaire nos besoins tant matériels qu'immatériels, nous avons besoin d'une économie prospère et d'une société solidaire.

Le développement durable exige un changement structurel à long terme de notre système économique et de notre société, afin de réduire notre consommation de ressources et d'environnement à un niveau supportable à long terme tout en préservant une économie performante.



2.2 L'entrepreneuriat vert :

C'est un concept émergent comme un domaine de recherche en sciences de gestion à partir des années 90. Les termes suivants figurent parmi les plus couramment utilisés pour le désigner : éco-entrepreneuriat, éco-preneuriat, entrepreneuriat environnemental, entrepreneuriat durable, entrepreneuriat écologique (OCDE, 2011). La définition de l'entrepreneuriat vert que nous allons retenir dans cette étude est la suivante. L'entrepreneuriat vert : « Nous pouvons ainsi définir l'entrepreneuriat vert comme un choix d'engagement dans une économie verte. Il englobe les activités économiques, les technologies, les produits et services moins polluants qui visent à réduire durablement les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte écologique, minimiser la pollution et économiser les ressources pour assurer une vie meilleure pour les prochaines générations. » (AFRIMAG, 2021).

L'entrepreneuriat vert est un processus de développement de nouveaux produits et de nouvelles technologies pour répondre aux problèmes environnementaux (Venkataraman, 2010). C'est ainsi une nouvelle catégorie d'entrepreneuriat mettant l'accent sur la gestion de l'environnement.

2.3 Les Défis et Opportunités de l'Entrepreneuriat Vert en Afrique

L'entrepreneuriat vert en Afrique francophone est un phénomène en pleine évolution, caractérisé par des opportunités et des défis spécifiques. Tout d'abord, les entrepreneurs verts en Afrique francophone rencontrent des difficultés pour accéder aux compétences techniques et aux ressources nécessaires pour démarrer et développer leurs projets (Elmoukhtar et al., 2022). Ensuite, ils créent souvent leurs produits avant de vérifier s'il existe une demande ou une capacité à les écouler sur le marché vert, ce qui peut entraîner des pertes financières. De plus, les grandes entreprises ont souvent le monopole des opportunités de marché vert, ce qui peut limiter les chances des entreprises plus petites. Par ailleurs, les entrepreneurs verts ont besoin de formations spécifiques sur les filières de l'économie verte, mais ces formations sont souvent limitées. En outre, ils peuvent rencontrer des difficultés pour obtenir des financements pour leurs projets, en particulier dans les premières phases de développement (Mouna et al., 2019).

En ce qui concerne les opportunités, l'entrepreneuriat vert peut stimuler l'innovation verte au niveau sociétal, en modifiant la mentalité des gens et en renforçant la demande de produits et services écologiques. Les entreprises vertes peuvent également créer des emplois, notamment dans les secteurs de l'agriculture durable, des énergies renouvelables et de la valorisation des déchets (Mouna et al., 2019). En outre, elles peuvent contribuer au développement économique régional, en créant des opportunités d'emploi et en stimulant l'innovation locale (GIZ, 2014). De plus, l'entrepreneuriat vert peut jouer un rôle important dans la conservation de la nature en réduisant la pollution, en utilisant

des processus de production propres et en optimisant l'utilisation des ressources (Mouna et al., 2019). Enfin, les entrepreneurs verts peuvent bénéficier de nouvelles technologies pour améliorer leur efficacité et réduire leurs coûts, ce qui peut les aider à se développer (Fofana et al., 2023).

3. Méthodologie

La démarche méthodologique adoptée est mixte c'est-à-dire à la fois qualitative et quantitative. L'enquête menée a ciblé les institutions publiques, privées et les ONG. Au total 268 acteurs ont été identifiés et répartis comme suit : 114 institutions publiques, 126 organisations non gouvernementales et 28 entreprises privées. Par un échantillonnage probabiliste, les structures à enquêter ont été sélectionnées par la méthode d'échantillonnage aléatoire simple. Ainsi, un échantillon de 83 structures a été tiré de manière aléatoire de la base de données des acteurs identifiés dans les zones d'étude et répartie comme suit : 19 institutions publiques, 21 organisations non gouvernementales et 43 entreprises privées.

La collecte des données s'est déroulée du 17 avril au 19 mai 2023. À l'issue de cette collecte nous dénombrons au total 76 acteurs dont 14 institutions publiques, 23 organisations non gouvernementales et 39 entreprises privées intervenant dans l'économie verte enquêtées, malgré les circonstances et la réticence de certaines entreprises. Ainsi 76 structures ont été interviewées sur les 83 de départ soit un taux de couverture de 91,6%. Cet échantillon est représentatif car les entreprises enquêtées sont situées dans les quatre zones géographiques et contiennent à la fois les entreprises publiques, privées et les ONG. Les informations sur les acteurs enquêtés sont réparties dans le tableau ci-dessous illustre la répartition de l'échantillon.

Tableau 1 : Répartition des acteurs enquêtés selon les districts

Zones Structures	Bamako	Sikasso	Ségou	Mopti	TOTAL
Institutions publiques	1	3	5	5	14
Entreprises privées	12	12	9	6	39
ONG nationales et internationales	4	5	6	8	23
TOTAL	17	20	20	19	76

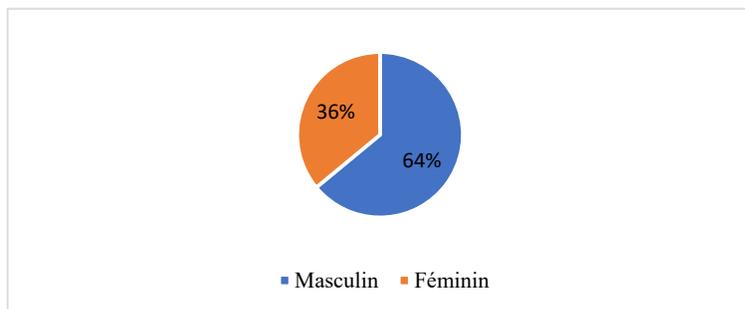
Source : Auteurs, à partir des données de terrain (2023)

La méthodologie de collecte regroupe les entretiens structurés ou directifs avec comme outil principal le questionnaire et l'observation directe. Les principales informations recueillies ont été relatives aux noms des structures, aux types d'activités, aux secteurs d'intervention écologiques, aux difficultés rencontrées, aux motivations entrepreneuriales vertes, aux types d'innovation écologiques, aux opportunités entrepreneuriales vertes, aux informations sur les ODD etc. Le traitement et l'analyse des données collectées se sont fait à l'aide des logiciels Nvivo qui est spécialisé dans l'analyse des données qualitatives à l'instar de l'analyse des discours, des techniques de présentation et d'interprétation des résultats, des matrices, des tableaux, des diagrammes, des codages, des réseaux et du logiciel SPSS pour l'analyse des données quantitatives.

4. Principaux résultats et analyses

Dans cette partie, nous allons présenter les principaux résultats de cette étude.

Graphique 1 : Répartition des Chefs d'entreprise par sexe



Source : Auteurs, à partir des données de terrain (2023)

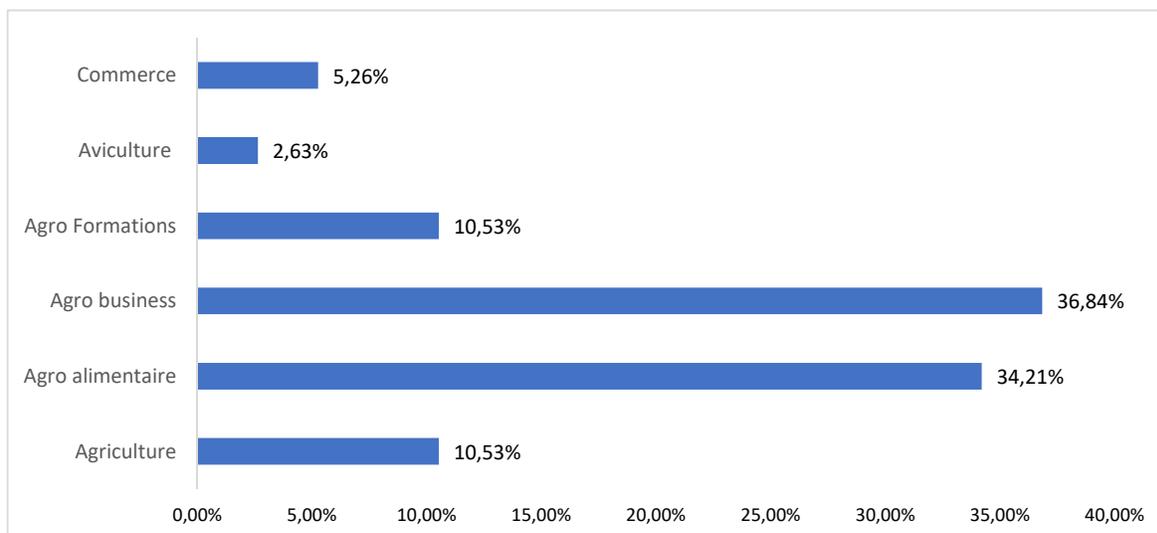
L'analyse de ce graphique montre que sur 39 entrepreneurs enquêtés, 64% sont de sexe masculin contre 36% de sexe féminin. Le poids faible des femmes par rapport aux hommes s'explique dans le contexte malien principalement par les rôles traditionnels assignés aux femmes et aux hommes, qui influencent leurs choix professionnels. Les attentes sociales et les stéréotypes de genre peuvent limiter les opportunités pour les femmes de s'engager dans des domaines considérés comme non traditionnels ou nécessitant un accès à des ressources financières ou technologiques. Bien que des initiatives d'autonomisation des femmes et de promotion de l'entrepreneuriat féminin existent au Mali, il peut y avoir un besoin accru de mesures politiques, de programmes de formation, de mentorat et de soutien institutionnel ciblant spécifiquement les femmes entrepreneures. Un environnement favorable et inclusif peut contribuer à réduire les disparités de genre dans le domaine de l'entrepreneuriat.

Tableau 2: Chiffre d'affaires

Indicateurs	Minimum	Maximum	Moyenne	Ecart type	Coefficient de variation
Chiffre d'affaires annuel	250 000	137 000 000	18 528 176	32 481 503	175,308692

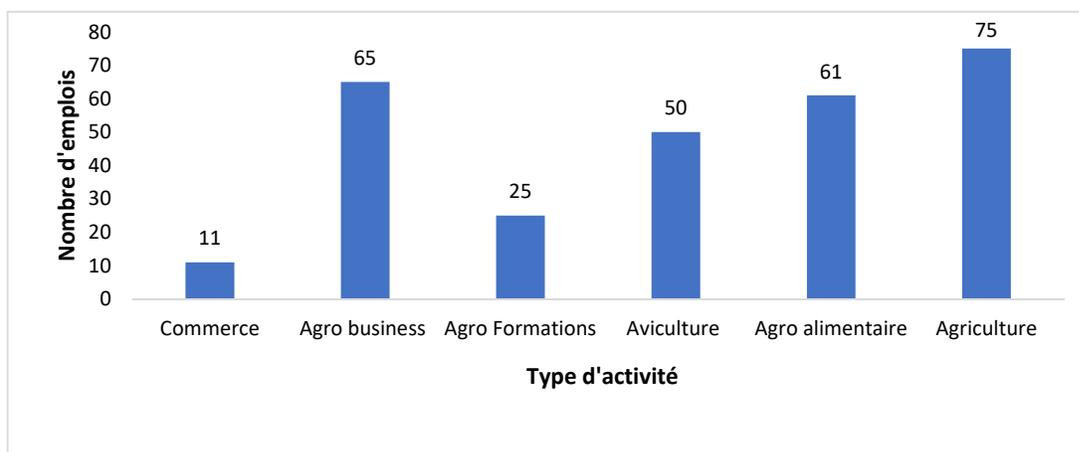
Source : Auteurs, à partir des calculs (2023)

Le chiffre d'affaires varie entre 250 000 FCFA et 137 000 000 FCFA. En moyenne une entreprise de l'éco entrepreneuriat a un chiffre d'affaires de 18 528 176 FCFA. L'écart type est relativement très grand par rapport à la moyenne ce qui indique que le chiffre d'affaires est dispersé au sein des entreprises. Cela se confirme avec le coefficient de variation est relativement très élevé.

Graphique 2: Répartition des entreprises selon le type d'activités

Source : Auteurs, à partir des données de terrain (2023).

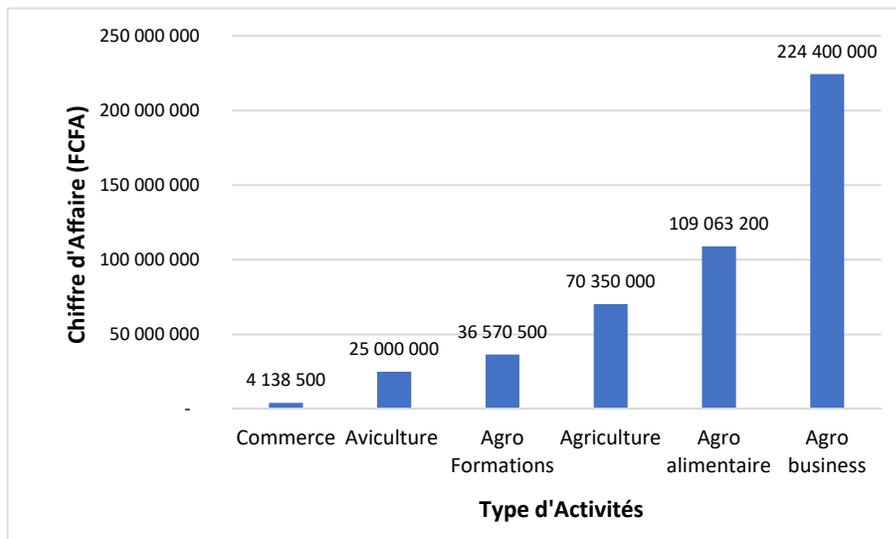
L'examen des types d'activités des entreprises vertes révèle que plus de 7 entreprises sur dix exercent les activités dans les secteurs de l'agro business (36,84%) et de l'agroalimentaire (34,21%). Cependant, le commerce (5,26%) et l'aviculture (2,63%) sont les types d'activités où les entreprises sont les moins représentées. Ce constat nous laisse croire que les secteurs d'agrobusiness et d'agroalimentaire regorgent beaucoup plus d'opportunités dans l'entrepreneuriat vert dans les régions de l'étude.

Graphique 3 : Répartition du type d'activités en fonction des emplois permanents

Source : Auteurs, à partir des données de terrain (2023)

La répartition du type d'activités en fonction des emplois permanents nous montre que l'agriculture est le secteur d'activité ayant généré le plus grand nombre d'emplois permanents suivi de l'agrobusiness et de l'agroalimentaire. Ainsi l'ensemble de ces trois secteurs représente 7 emplois sur dix (70,03%) crée dans l'entrepreneuriat vert. Ces résultats nous laissent croire que l'investissement dans ces trois secteurs d'activités boostera la création d'emplois en éco-entrepreneuriat.

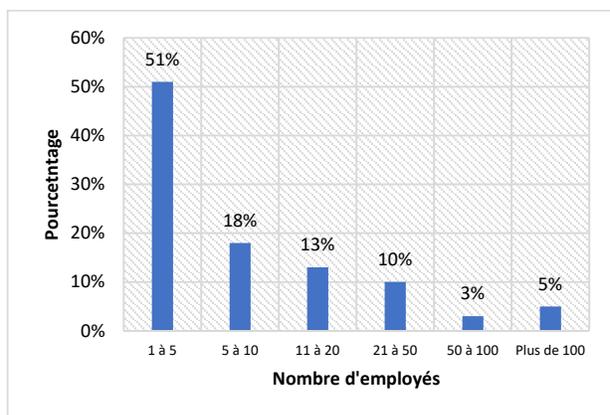
Graphique 4 : Répartition du type d’activités en fonction du chiffre d’affaire (FCFA)



Source : Auteurs, à partir des données de terrain (2023)

S’agissant de la répartition du type d’activités en fonction du chiffre d’affaires (en FCFA), on constate que l’agro business est le secteur ayant le plus d’opportunités en termes d’investissement pour les entrepreneurs. En effet, ce secteur représente 47,79% du chiffre d’affaire total cumulé des entreprises dans la zone d’étude. De façon absolue cela représente un montant de 224 300 000 FCFA sur 469 522 200 FCFA.

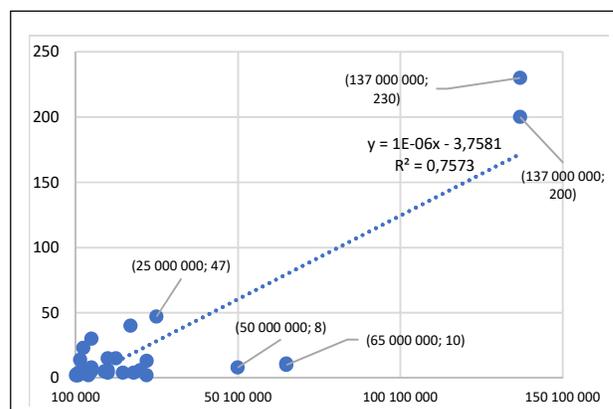
Graphique 5 : Répartition des entreprises vertes selon leur taille



Source : Auteurs, à partir des calculs (2023)

Le graphique 5 présente le nombre d’employés permanents embauchés par les entreprises vertes interrogées. On constate que plus de la moitié des entreprises soit 51% de celles-ci ont moins de 5 employés. Par contre celles ayant plus de 50 employés représentent moins de 10% des entreprises vertes. Le pourcentage élevé d’employés permanents, compris entre 1 et 4, peut s’expliquer par le fait que ces entreprises rencontrent des difficultés à trouver du personnel compétent dans leur domaine d’activité pour accomplir les missions de leur entreprise.

Graphique 6 : Nuage de point entre le chiffre d’affaires et le nombre d’employé

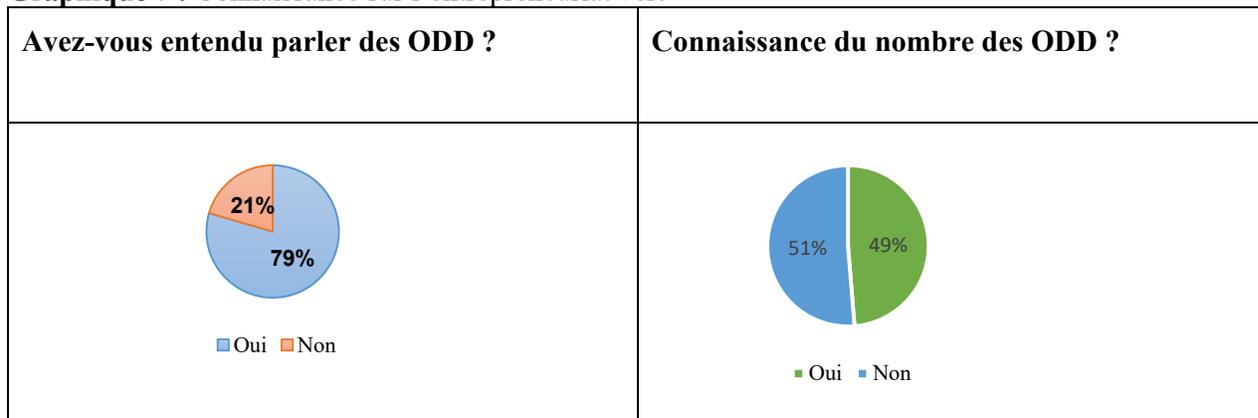


Source : Auteurs, à partir des calculs (2023)

L’analyse du graphique 6 nous montre que le nombre d’employés est expliqué à 75% par le chiffre d’affaires ($R^2 = 75,73\%$). Le nombre d’employés augmente avec le chiffre d’affaire.

Cette situation peut s'expliquer par les difficultés de certaines entreprises à accéder à des financements et aussi certains entrepreneurs préfèrent éviter de déclarer leurs employés à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) ou à l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS).

Graphique 7 : Connaissance sur l'entrepreneuriat vert

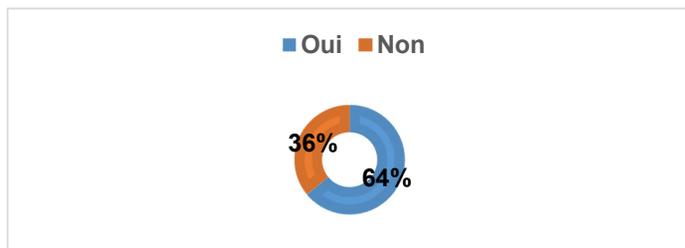


Source : Auteurs, à partir des données de terrain (2023)

D'après le graphique ci-dessus, nous remarquons que 79% des entreprises interrogées ont une fois entendu parler des objectifs du développement durable (ODD). Par contre 21% des entreprises vertes enquêtées n'ont jamais entendu parler des ODD. Parmi ceux qui ont déjà entendu parler des ODD, plus de la moitié d'entre eux ne connaissent pas le nombre exact des ODD. Partant de ce constat, il apparait une nécessité de renforcer les capacités des entrepreneurs de l'éco entrepreneuriat relatif à la connaissance et l'existence des ODD afin que ces derniers alignent dans la mesure du possible, leurs actions sur les différentes cibles des ODD correspondant à leurs domaines d'activités.

4.1 Connaissance sur la COP27

Graphique 8 : Répartition des entrepreneurs en fonction de la connaissance sur la COP27



Source : Auteurs, à partir des données de terrain (2023)

En ce qui concerne la connaissance de la COP27, l'analyse du graphique montre que plus de six entrepreneurs sur dix interrogés connaissent l'existence de la COP 27 même s'ils n'ont jamais participé.

4.2 Facteurs de succès de l'entrepreneuriat vert

D'une question ouverte adressée aux répondants concernant la réussite de leur entreprise verte, il ressort de nombreuses récurrences. La taille du mot croit dans le nuage de mots ci-dessous avec le nombre d'apparition dans le discours des entrepreneurs interrogés. L'analyse du nuage de mots suivant nous a permis de relever les facteurs important de succès selon les entrepreneurs à savoir : le produit, la qualité, la production, l'anglais, la volonté, la motivation, la pertinence, la compétences , la formation et bien d'autres.

- L'harmonisation des politiques des différents secteurs publics et le financement des initiatives vertes ;
- La création d'une observation de pratiques pédagogiques en entrepreneuriat vert et des métiers verts au niveau de l'université.

6. Conclusion

Dans cette étude, nous avons fait une analyse des opportunités et des défis de l'entrepreneuriat vert au Mali. Il en ressort que l'agrobusiness est le secteur ayant le plus d'opportunités en termes d'investissement pour les entrepreneurs verts au Mali. Également, l'agriculture est le secteur d'activité ayant généré le plus grand nombre d'emplois permanents suivi de l'agrobusiness et de l'agroalimentaire. Néanmoins, les acteurs de l'entrepreneuriat vert sont confrontés à de nombreux défis en particulier : l'insuffisance de formation, d'accompagnement et des partenaires techniques et financiers, les coûts élevés de production et les difficultés à écouler leurs produits et bien d'autres. Cependant des recommandations ont été formulées pour améliorer l'écosystème de l'entrepreneuriat vert au Mali notamment : la création des incubateurs et des maisons de l'entrepreneuriat dans chaque région, le renforcement de capacités des acteurs, l'augmentation des formations sur l'entrepreneuriat vert, la vulgarisation des concepts d'économie verte et de développement durable et autres. Étendre ce sujet de recherche à la zone sahélienne aura sans aucun doute des incidences positives dans le domaine de l'entrepreneuriat vert au Sahel. Cependant, l'absence de financement des études quantitatives et qualitatives est, pour beaucoup de pays de l'Afrique de l'ouest, une réalité freinant l'approfondissement de ce sujet.

Références Bibliographiques

Articles :

- Bourdet, Y., Dabitaou, K., & Dembélé, A. S. (2012). Croissance, emploi et politiques pour l'emploi au Mali. International Labour Organization (Bureau International du Travail).
- Chabouni, S. (2009). Les trajectoires politico-militaires et diplomatiques de Paul Kagame : Du rebelle au leader régional. *Maquisards, rebelles, insurgés... politiques. Le devenir des chefs de guerre africains*, 37.
- Elmoukhtar, M., Touhami, F., & Taouabit, O. (2022). La promotion de l'entrepreneuriat vert : Quel rôle pour l'université marocaine ? Cas de l'Université Sultan Moulay Slimane. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(1-2), 471-485. <https://doi.org/10.5281/zenodo.5919199>
- Fofana, V., Adou, P. V., Konan, K., & Kande, T. H. (2023). Analyse des opportunités et défis des entrepreneurs numériques de Bouaké. *Revue Internationale du Chercheur*, 4(2).
- Gendron, C., & Revéret, J. P. (2000). Le développement durable. *Économies et sociétés*, 37(91), 111-124.
- Lévêque, C. (2008). La biodiversité au quotidien: Le développement durable à l'épreuve des faits.
- Nouri, K., & Taoudi, J. (2022). L'entrepreneuriat vert au Maroc : défis et opportunités. *Revue Française d'Économie et de Gestion*, juin 2022.
- OECD. (2011). *International Migration Outlook 2011*.
- Poisson-de Haro, S. (2011). Comment intégrer le développement durable à la stratégie?. *Gestion*, 36(1), 056-065.

- Venkataraman, D., Yurt, S., Venkatraman, B. H., & Gavvalapalli, N. (2010). Role of molecular architecture in organic photovoltaic cells. *The Journal of Physical Chemistry Letters*, 1(6), 947-958.

Rapports :

- Internationale Zusammenarbeit (GIZ). (2014). *Entrepreneuriat Vert - Une voie prometteuse vers un futur durable en Tunisie et ailleurs*.
- Lyoubi, M. (2019). *Entrepreneuriat Vert - Une voie prometteuse vers un futur durable en Tunisie et ailleurs*. Ambassade de Suisse, Rabat, Maroc en collaboration avec AlliaDev. Conception - Mise en page : Zoï Environment Network.